

---

Procès-verbal de la 3<sup>e</sup> séance ordinaire du Conseil d'établissement du  
**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR** tenue le  
mardi 4 février 2025, à 16 h 30, au local 3012

---

**Sont présents :** M<sup>mes</sup> Mélanie Binette  
Karianne Bolduc  
Natalie Chouinard  
Mélissa Rousseau

**Sont absents :** Marie-Josée Dorval

MM. Gino Albert  
Éric Archambault  
Éric Bérubé  
James Bolduc  
Francis Laforest (invité)  
Rodrigue Leclerc  
Benoit Ouellet  
Dominic St-Pierre

Guillaume Giangola  
Jérôme Lambert

### 1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée à 16 h 30. Après vérification des présences, nous constatons que nous avons quorum. M. Benoit Ouellet, directeur de centre, souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Benoit Ouellet procède à la lecture de l'ordre du jour.

*L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Éric Archambault et appuyée par M. Éric Bérubé.*

***Adopté à l'unanimité.***

### 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

Puisque le procès-verbal de la séance du 26 novembre dernier a été acheminé à tous avant la rencontre, nous n'en ferons pas la lecture.

*L'adoption du procès-verbal de la séance du 26 novembre 2024 tel que déposé est proposée par Mme Natalie Chouinard et appuyée par Mme Mélissa Rousseau.*

***Adopté à l'unanimité.***

#### **4. Suivi au procès-verbal**

Nous reviendrons sur le point 9 « MAO » et sur le point 10 « Gel d'embauche » durant la présente rencontre.

Au point 12 « *Autres points* », nous avons abordé la faisabilité d'implanter une garderie en milieu scolaire afin d'offrir le service à nos élèves et à nos employés. Le CSS travaille actuellement en collaboration avec le CPE de Rivière-du-Loup. Quelques enjeux sont toutefois un peu plus complexes qu'escompté.

#### **5. Gel de recrutement**

Des précisions ont été reçues depuis la dernière rencontre à cet effet. M. Benoit Ouellet nous rappelle que cette consigne touche seulement les postes qui ne sont pas en lien direct avec le service aux élèves. Au CFPPA, seulement le Service aux entreprises (SAE) est donc touché par cette mesure.

En cas de besoin, nous aurions à demander une dérogation au Ministère pour avoir l'autorisation d'embaucher une nouvelle ressource. Toutefois, une fois cette autorisation accordée, nous serions dans l'obligation d'embaucher quelqu'un qui travaille déjà dans le réseau scolaire, ce qui n'est pas simple. Actuellement, nous ne connaissons pas la date de fin de cette mesure.

#### **6. Gel des investissements**

Le 1<sup>er</sup> novembre dernier, nous avons reçu l'information du Ministère que nous avons des cibles de MAO à respecter. Pour le CFPPA, cela représente un montant d'environ 800 000 \$ en investissements gelés, dont l'achat d'un nouveau camion en Mécanique de véhicules lourds routiers.

Cependant, le 20 décembre dernier, le CSS a reçu une communication du Ministère nous informant que nous devons dépenser, avant le 31 mars prochain, la somme de 800 000 \$. Ce montant sera perdu s'il n'est pas dépensé. Nous avons donc, dans les dernières semaines, fait l'acquisition d'un camion électrique pour le programme de Mécanique de véhicules lourds routiers, d'équipements pour le nouveau programme en Soudage-assemblage et d'équipements pour le nouveau programme en Électromécanique. Puisque nous étions dans l'urgence d'agir, certaines étapes ont été escamotées dans le processus d'achat. Il se pourrait donc que vous en entendiez parler prochainement dans les médias.

Également, nous avons reçu un montant de 300 000 \$ à la suite de l'obtention de la carte en Pâtes et papiers – Opérations pour l'achat de matériel. Des dépenses seront donc engagées en ce sens très prochainement.

#### **7. Nouveaux programmes - investissements**

Nous aurons environ 1,2 M \$ en investissements à faire pour les 2 nouveaux programmes qui seront implantés à l'automne, soit Soudage-assemblage et Électromécanique. Ces sommes comprennent, entre autres, l'achat d'équipement de robotique. Pour le programme de Soudage-assemblage, nous attendons une mise à jour du Ministère puisqu'il y avait beaucoup d'éléments manquants dans le premier devis.

Comme mentionné au point 6 « Gel des investissements », un montant de 300 000 \$ sera également investi pour le programme de Pâtes et papiers – Opérations. Ces fonds serviront à l'achat d'équipement permettant d'améliorer la mini-usine.

## **8. Consultation sur l'organisation scolaire**

### **a) Liste des écoles 2025-2026 – projet**

Comme à chaque année, nous devons confirmer le code d'établissement pour le CFPPA. La nouvelle école primaire ne figure pas encore dans la liste puisque des élèves doivent y être inscrits avant que l'on puisse procéder à son ajout.

*L'adoption du projet de liste des écoles est proposée par Mme Mélissa Rousseau et appuyée par M. Éric Bérubé.*

***Adopté à l'unanimité.***

### **b) Actes d'établissement 2025-2026 – projet**

L'acte d'établissement permet de lister les différents bâtiments utilisés en formation professionnelle. Nous déclarons donc des locaux ici, au CFP, mais également dans les bâtiments suivants : l'École secondaire Chanoine-Beaudet, la Polyvalente de La Pocatière, le Centre d'éducation des adultes de Saint-Pascal ainsi que le Centre de services de Rivière-du-Loup.

*L'adoption du d'actes d'établissement est proposée par Mme Mélissa Rousseau et appuyée par M. Éric Bérubé.*

***Adopté à l'unanimité.***

## **9. Liste des fournitures scolaires – modifications**

Le prix de certains manuels a augmenté chez nos fournisseurs. Nous avons donc dû revoir à la hausse certains montants sur les listes de fournitures scolaires. Nous vous proposons les changements en cours d'année pour Secrétariat et Comptabilité puisque nous avons des entrées en continu pour ces programmes.

*L'adoption des modifications des listes de fournitures scolaires est proposée par Mme Natalie Chouinard et appuyée par M. Éric Archambault.*

***Adopté à l'unanimité.***

## **10. Dons**

### **a) Sollicitation pour le Gala méritas**

Nous avons débuté, le 3 février dernier, notre sollicitation annuelle pour le Gala Excellence. Nous sommes actuellement à la recherche d'un président d'honneur. Pour le moment, nous avons établi un partenariat avec l'Hôtel Universel puisque le Gala y aura lieu cette année afin de souligner le 60<sup>e</sup> anniversaire du CFPPA. Nous vous ferons une mise à jour une fois que

notre commanditaire officiel sera confirmé. Vous recevrez prochainement une invitation à vous joindre à nous pour cette soirée.

*L'approbation du plan de commandite pour le Gala méritas est proposée par Mme Mélanie Binette et appuyée par M. Gino Albert.*

**Adopté à l'unanimité.**

**b) Dons reçus**

Nous avons reçu 2 dons depuis la dernière rencontre, soit une unité de réfrigération d'une valeur d'environ 1 300 \$ pour les élèves de Mécanique de véhicules lourds routiers et un lot d'équipement d'AMT moulage d'une valeur d'environ 6 000 \$ pour les élèves d'Électromécanique et de Soudage-montage.

*L'approbation des dons est proposée par M. Rodrigue Leclerc et appuyée par M. James Bolduc.*

**Adopté à l'unanimité.**

**11. Autres points**

- a)
- b)
- c)

**12. Période de questions du public**

Il n'y a pas de public lors de cette séance.

**13. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 22 avril prochain, à 16 h 30, au local 3012.

**14. Clôture de la séance**

Tous les points ayant été épuisés, M. Benoit Ouellet prononce la levée de la séance à 17 h 05.

*La levée de la séance est proposée par M. Éric Bérubé et appuyée par M. Éric Archambault.*

**Adopté à l'unanimité**

---

Mélanie Binette, présidente

---

Benoît Ouellet, directeur

BO/kb